

AOUT.

1. S. PIERRE ÈS LIENS, ou sa délivrance et sortie miraculeuse de la prison, par le ministère d'un ange, l'an 44. — A S. Pierre *in Vincoli*, où l'on expose et l'on donne à baiser aux fidèles, ainsi que chaque jour de l'octave, les chaînes qui lièrent l'apôtre à Jérusalem et à Rome, fête patronale de l'église. Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, 6 h.; I. P.

S. FAUSTE, martyr. — Son corps repose dans la chapelle de la villa Massimo, hors la porte Salara.

LES SEPT FRÈRES MACHABÉES, ABER, ACASPH, ARATSPH, JACQUES, JUDAS, MACHABÉE et MACUR, martyrisés à Antioche, l'an 170 avant J.-C. — Leurs corps reposent à S. Pierre *in Vincoli*, sous le maître-autel.

A la basilique vaticane, 5 h. $\frac{3}{4}$, après les 2^{es} vêpres, suivies d'un sermon sur la divine Providence, l'on enlève la *Coltre* des saints martyrs, exposée depuis l'Ascension.

Dans toutes les églises de l'ordre franciscain, à S. Jean de Latran et à Ste Marie-Majeure (chapelle de la Crèche), depuis l'heure de vêpres jusqu'au lendemain au coucher du soleil, indulgence plénière de la PORTIONCULE, dite *toties quoties*, c'est-à-dire que l'on peut gagner chaque fois que l'on entre dans une des églises indiquées pour y prier aux intentions requises; elle est applicable aux défunts. — Cette indulgence prend son nom de l'église de la *Portioncule*, à Assise, qui, la première, jouit de ce privilège apostolique.

Aujourd'hui commence le mois du S. COEUR DE MARIE dans l'église de S. Eustache, où Pie VII a établi l'*Archiconfrérie du S. Cœur de Marie*. Chaque jour, il y a sermon et bénédiction du S. Sacrement, 10 h. $\frac{1}{2}$.

L'Ave Maria sonne à 7 h. $\frac{3}{4}$.

2. STE MARIE DES ANGES. — A Ste Marie-des-Anges, fête patronale de l'église. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$.

S. ALPHONSE-MARIE DE LIGUORI, évêque de Ste Agathe des Goths et fondateur de l'ordre des Rédemptoristes, mort à l'âge de 91 ans, en 1787. — Il reçut la consécration épiscopale dans l'église de Ste Marie sur Minerve, en 1762. — A son église près Ste Marie-Majeure, fête patronale de l'ordre, et, pour l'octave, à Sainte-Marie *in Monterone*, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; panégyrique et bénédiction du S. Sacrement, 6 h.

S. ETIENNE, pape, décapité dans la catacombe de S. Calixte, l'an 257. — Son corps repose à S. Sylvestre *in Capite*.

3. INVENTION DU CORPS DE S. ETIENNE, diacre et martyr, à Jérusalem, l'an 415. — Il repose à S. Laurent-hors-les-Murs, dans la confession.

A Ste Marie-sur-Minerve, 6 h., premières vêpres pour la fête patronale de l'ordre.

4. S. DOMINIQUE, fils de la B^e. Jeanne d'Aza, frère de S. Mamert dominicain, fondateur de l'ordre des Frères prêcheurs, mort l'an 1228. — A Ste Marie-sur-Minerve, où l'on expose un de ses doigts, messe par le général des Franciscains, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, 6 h. — A Ste Sabine, où il fonda son premier monastère et établit la dévotion du rosaire, on montre la table de marbre sur laquelle il reposait, l'oranger qu'il planta et la cellule qu'il habita. — A S. Sixte, on voit la salle capitulaire où il ressuscita deux morts. Sa vie a été peinte, à fresque, sur les murs du cloître, en 1728, par André Casale. — A Ste Catherine-de-Sienne *a monte Magnanapoli*, I. P.

S. TERTULLIN, noble romain, prêtre, décapité sur la voie Latine, l'an 257. — Son corps repose aux SS. Apôtres.

A Ste Marie-Majeure, premières vêpres, 6 h.

5. STE MARIE DES NEIGES. — A Ste Marie-Majeure, fête patronale de l'église; matines solennelles, 7 h.; messe basse, 8 h., à laquelle le sénat fait l'offrande d'un calice, de huit torches et de cent livres de cire jaune destinée à l'office des ténébres; grand'messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, 6 h., avec assistance des Eminentissimes Cardinaux. Pendant tout le temps de l'office, on jette des fleurs blanches du haut du plafond ou de la coupole de la chapelle Borghèse, en souvenir de la neige qui, tombée pendant la nuit sur l'Esquilin, traça le plan de la basilique, le 5 août 363. — A S. Pierre, où l'on jette également des fleurs blanches du haut de la coupole de la chapelle Grégorienne, fête patronale de la sacristie. Messe, 9 h., et sermon latin par un des clercs de la sacristie.

S. DOMINIQUE. — Aux SS. Dominique et Sixte, où l'on expose la main stigmatisée de Ste Catherine de Sienne et la Madone dite de S. Luc, fête patronale de l'église et du couvent. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; panégyrique et bénédiction du S. Sacrement, 6 h.; I. P.

6. TRANSFIGURATION DE N.-S., sur le mont Thabor, l'an

32. — A S. Jean de Latran, où l'on découvre les têtes de S. Pierre et de S. Paul, messe, 9 h.; 2^{es} vêpres, 6 h. — A S. Sauveur des Thermes (près S. Louis des Français), messe, 9 h.

S. SIXTE II, pape, décapité l'an 259. — A S. Sixte-le-Vieux, où repose son corps, fête patronale de l'église. Office conventuel. — Aux SS. Dominique et Sixte, où l'on expose deux vertèbres de l'épine dorsale et une partie de la jambe, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; I. P.

S. HOEMISDAS, pape, mort l'an 523. — Son corps repose dans la confession de S. Pierre.

A Ste Marie-Transpontine et à S. Martin-des-Monts, après vêpres, 5 h., bénédiction de l'eau de S. Albert, que l'on boit par dévotion, aujourd'hui et demain.

A S. Roch, 6 h. $\frac{1}{2}$, neuvaine préparatoire à la fête du saint.

A S. André della Valle, 6 h., premières vêpres pour la fête patronale de l'ordre.

7. S. GAÉTAN, protonotaire apostolique et fondateur de l'ordre des Théatins, mort à Naples, l'an 1547. Sa vie a été peinte, au XVII^e siècle, sur les murs de sa chapelle, à S. André della Valle, où le sénat fait une offrande de douze torches et, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 11 h., avec assistance des Protonotaires apostoliques et du général des Théatins, panegyrique et bénédiction solennelle du S. Sacrement, 6 h.

Les SS. FÉLICISSIME et AGAPIT, diacres de S. Sixte II, et JANVIER, MAGNE, VINCENT et ETIENNE, sous-diacres, martyrisés l'an 269. — A Ste Marie in Via Lata, on expose le chef de S. Agapit.

S. ALBERT, carme sicilien, assassiné l'an 1214. — A Ste Marie-Transpontine, on expose son bras.

8. S. CYRIAQUE, diacre, S. LARGE, S. SMARAGDE, et vingt autres, martyrisés l'an 300. — A Ste Marie in Via Lata, on expose la tête de S. Cyriaque et l'on distribue, dans la matinée, le pain béni.

A S. Pierre in Vincoli, dernier jour de l'octave.

9. S. EMIDIUS, évêque d'Ascoli, mort l'an 309. — On l'invoque contre les tremblements de terre.

S. ROMAIN, soldat, converti par S. Laurent et décapité l'an 258. — A S. Laurent-hors-les-Murs, on montre le vase d'airain qui servit à son baptême dans la prison souterraine de S. Laurent in Fonte, où jaillit à cette occasion une source miraculeuse.

A S. Laurent in Damaso, premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

10. S. LAURENT, fils de Ste Patience et diacre de S. Sixte II, martyrisé l'an 264. — A S. Laurent-hors-les-Murs où, dans la confession, repose son corps, on expose de sa graisse et la table de marbre sur laquelle il fut déposé après son martyre: fête patronale de l'église. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, 6 h.; I. P. — A S. Laurent in Damaso, où l'on expose de sa graisse, des charbons qui le brûlèrent et de sa cendre, offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, 6 h. — A S. Laurent in Lucina, où l'on expose son gril et ses chaînes, fête patronale de l'église. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; I. P. — A S. Laurent in Fonte, via Urbana, fête patronale de l'église; I. P. On visite le souterrain où il fut détenu et l'on boit de l'eau de la source avec laquelle il baptisa S. Romain et S. Hippolyte. — A S. Laurent in Paneperna, où, dans le souterrain, l'on montre le lieu de son martyre, fête patronale de l'église. Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. Distribution du pain béni dans la matinée et messe, 10 h. $\frac{1}{2}$. — Au palais apostolique du Quirinal, dans la chapelle de Mgr Sacriste, on expose sa tête.

S. JUSTIN, prêtre romain, martyrisé l'an 254. — Son corps repose à S. Laurent-hors-les-Murs.

11. STE SUSANNE, noble vierge romaine, parente de l'empereur Dioclétien et nièce du pape S. Caius, décapitée l'an 295. — A Ste Susanne, où, dans la confession, repose son corps, fête patronale de l'église, bâtie sur l'emplacement de son palais. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 11 h.

S. TIBURCE, noble romain, converti par S. Sébastien et décapité sur la via Labicana, l'an 300. — Son corps repose à S. Apollinaire, sous le maître-autel.

L'Ave Maria sonne à 7 h. $\frac{1}{2}$.

12. STE CLAIRE, vierge, fondatrice de l'ordre des religieuses franciscaines, dites Clarisses, morte l'an 1533. — Fête dans tout l'ordre franciscain et à Ste Claire.

13. STE RADEGONDE, reine de France, morte en 587. — On conserve de ses reliques sous l'autel de S. Jean-Baptiste, au baptistère de Latran.

S. HIPPOLYTE, noble romain, converti par S. Laurent, qui le baptisa dans sa prison de S. Laurent in

Fonte, martyrisé l'an 257. — Son corps repose à S. Laurent-hors-les-Murs.

14. S. EUSÈBE, noble romain, prêtre, mort l'an 357. — A S. Eusèbe, où, sous le maître-autel, repose son corps, fête patronale de l'église, bâtie sur l'emplacement de sa maison.

S. OROSE, prêtre espagnol, martyrisé à Rome, dans la maison de S. Eusèbe, l'an 357. — Son corps repose à S. Eusèbe, sous le maître-autel.

VIGILE DE L'ASSOMPTION. Jeûne et abstinence en maigre strict. — A Ste Marie-Majeure, premières vêpres, 5 h. $\frac{1}{2}$. — A Ste Marie *in Trastevere*, premières vêpres, pour la fête patronale de l'église, 5 h. $\frac{1}{2}$. — A Ste Marie *Regina Cæli, alla Lungara*, 5 h., procession solennelle, où l'on porte la statue de la Vierge, habillée en reine, du couvent à l'église, où elle reste exposée sur un trône. — Après vêpres, 5 h. $\frac{1}{2}$, le chapitre de S. Jean de Latran se rend processionnellement au *Sancta Sanctorum* et y découvre l'image du Sauveur, qui reste exposée à la vénération publique. — Illumination générale à l'*Ave Maria*.

15. ASSOMPTION DE LA STE VIERGE. — Fête d'obligation. (V. dim. dans l'oct.) — Au point du jour, on tire le canon et l'on arbore les bannières pontificales au fort S. Ange. — A Ste Marie-Majeure, messe, 8 h., à laquelle assistent et communient, en costume d'*amantate*, les jeunes filles dotées par le chapitre. A 10 h., chapelle papale; messe par le cardinal-archiprêtre, sermon latin par un élève du Collège des nobles. Offrande pour la dotation des jeunes filles, par le pape, de 50 écus d'or, et par chaque cardinal d'un écu d'or. Vers midi, bénédiction papale du haut du balcon et promulgation de l'indulgence plénière. A 5 h. $\frac{1}{2}$, 2^{es} vêpres, avec assistance des Eminentissimes Cardinaux. — A S. Louis des Français, fête patronale de la France. Messe et *Te Deum*, 10 h., auxquels assistent le corps diplomatique et l'Académie de France. A Ste Marie *in Trastevere*, offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches, Messe, 10 h.; 2^{es} vêpres, 5 h. $\frac{1}{2}$. — A Ste Marie *Regina Cæli, alla Lungara*, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches; messe, 10 h.; 2^{es} vêpres, 5 h.; I. P. — A Ste Marie de Constantinople, I. P. — A Ste Marie *delle Vergini*, offrande annuelle par le sénat de quatre torches et, tous les quatre

ans, d'un calice et de quatre torches. — A Ste Marie *in Campitelli*, 5 h., ostension des reliques (V. 9^e ostension), 2^{es} vêpres et nouvelle ostension. — A Ste Marie-sur-Minerve et dans les autres églises de l'ordre dominicain, I. P. à qui visite l'autel du Rosaire. — A l'Ave Maria, illumination générale.

A S. ROCH, 5 h. $\frac{1}{2}$, procession solennelle où l'on porte le bras du saint.

16. S. ROCH, noble français, protecteur contre la peste et le choléra, mort l'an 1327. — A S. Roch, où l'on expose son bras, fête patronale de l'église. Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$, panégyrique et 2^{es} vêpres, 5 h. — A S. MARCEL, on conserve la tasse de bois dans laquelle il buvait.

S. HYACINTHE, noble polonais, de l'ordre de S. Dominique, mort l'an 1237. — On montre, à Ste Sabine, la salle où S. Dominique le revêtit de l'habit de son ordre.

A Ste Marie *Regina Cæli, alla Lungara*, 6 h. $\frac{1}{2}$, procession de l'église au couvent, où l'on remet la statue de la Vierge.

17. OCTAVE DE S. LAURENT.

18. STE HÉLÈNE, impératrice, mère de l'empereur Constantin, morte l'an 333. — A Ste Marie *in ara Cæli*, où, sous son autel, repose son corps, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$. — A S. Jean de Latran, on conserve un de ses bras et, au musée du Vatican, l'urne de porphyre sculpté où elle fut autrefois ensevelie. — A Ste Croix-de-Jérusalem, bâtie sur l'emplacement de son palais, on vénère, dans sa chapelle souterraine, dont l'entrée est interdite aux femmes, la terre du Calvaire qu'elle apporta de Jérusalem. — On conserve de son lait à S. Alexis et deux os et une jambe à Ste Sabine.

ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE CASTELFIDARDO, où l'armée pontificale, commandée par le général de La Moricière, défendit la cause du S. Siège, le 18 septembre 1860. — Au Gesù, 10 h., messe solennelle à laquelle assistent le ministre des armes, l'état-major et les détachements de la troupe.

19. S. LOUIS, fils du roi de Sicile, franciscain et évêque de Toulouse (France), mort l'an 1299. — On conserve de ses reliques à Ste Marie *in Ara Cæli*.

S. MAGNE, évêque de Trani, martyrisé à Anagni, l'an

254. — On conserve son chef et son bras à la basilique vaticane.

20. S. BERNARD, abbé, fondateur de l'ordre de Cîteaux, mort en 1153. Il habita, lorsqu'il vint à Rome, le couvent des SS. Vincent et Anastase aux Trois Fontaines, où il écrivit pour le pape Eugène III son livre de *Contemplatione*. On voit son portrait peint à fresque par un contemporain chez les Cisterciens de Ste Croix-de-Jérusalem. — Sa vie a été peinte à fresque, au XVII^e siècle, sur les murs du cloître de S. Bernard; fête patronale de l'église et de l'ordre. Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; panégyrique et bénédiction du S. Sacrement, 4 h. $\frac{1}{2}$.

21. STE CYRIAQUE, veuve et martyre, l'an 302. — Son corps repose à S. Laurent-hors-les-Murs, sous son autel, et l'église de Ste Marie in *Domnica* a été construite sur l'emplacement de sa maison, où logea S. Laurent.

STE JEANNE-FRANÇOISE FRÉMIOT DE CHANTAL, fondatrice de l'ordre de la Visitation de Ste Marie, morte à Anancy, en 1610. — A la villa Mills, fête patronale de l'ordre.

LE B. BERNARD TOLOMEI, noble siennois, abbé et l'un des trois fondateurs de l'ordre du Mont-Olivet, mort en 1248. — A Ste Françoise-Romaine, fête patronale de l'ordre.

L'Ave Maria sonne à 7 h. $\frac{1}{2}$.

22. S. TIMOTHÉE, décapité l'an 312. — Son corps repose à S. Paul-hors-les-Murs.

OCTAVE DE L'ASSOMPTION. — A Ste Madeleine, messe, 10 h., avec assistance de la pieuse réunion des dames romaines.

23. S. PHILIPPI BENIZI, noble florentin, propagateur de l'ordre des Servites de Marie, mort l'an 1285. — A S. Marcel, fête patronale de l'ordre. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Bénédiction solennelle et distribution du pain, 10 h. $\frac{1}{2}$, suivie de la messe conventuelle. On attribue à ce pain béni la vertu de guérir la fièvre. — A Ste Marie in *Via* et aux *Mantellate, alla Lungara*, fête patronale de l'ordre; distribution du pain béni.

STE MARIE DEL SASSO. — A Ste Marie des Martyrs¹⁾, messe, 9 h., 2^{es} vêpres, 5 h.

1) Cette église a plusieurs dénominations. On l'appelle indistinctement le *Pantéon*, à cause de sa destination primitive et païenne qui le consacra

24. A S. Augustin, 5 h. $\frac{1}{4}$, triduo préparatoire à la fête du saint.

25. S. LOUIS IX, roi de France, mort l'an 1270. — Une de ses côtes est conservée dans la chapelle du palais Massimo et un de ses bras au *Gesù*.

A S. Louis des Français, fête patronale de l'église. Le matin, à dix heures, les cardinaux assistent en soutane rouge et *cappa* violette à la messe pontificale que chante Mgr Vicegérant et qu'exécutent les chantres de la chapelle Papale. L'ambassadeur de France, en grand costume, siège du côté des cardinaux-diacres, à gauche et à l'entrée du chœur. Il reçoit l'encens et le baiser de paix. A la fin de la cérémonie, il va saluer et remercier chaque cardinal individuellement. Le soir, vers cinq heures, le Pape arrive dans une voiture de demi-gala à six chevaux. Il est précédé de la garde suisse. L'ambassadeur reçoit Sa Sainteté et ouvre la portière. A la porte, le clergé de l'église lui offre l'eau bénite. Le saint Père, après avoir adoré le S. Sacrement, s'assied dans le chœur ou à la sacristie et là admet au baisement du pied le clergé de S. Louis, l'ambassade française et l'académie impériale de France. Le Pape est reconduit par l'ambassadeur, qui ferme la portière de sa voiture. — La chapelle cardinalice et la visite pontificale ne remontent pas au delà de 1626.

S. BARTHÉLEMY, apôtre, écorché vif, puis décapité en Arménie, l'an 73. — A S. Barthélemy en l'Île, où, dans l'urne de porphyre du maître-autel, repose son corps, et où l'on expose le bassin de cuivre dans lequel fut mise sa peau, fête patronale de l'église. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, 5 h. — A S. Barthélemy, place Colonne, fête patronale de l'église; I. P., ainsi que chaque jour de l'octave.

S. GÉNÈS, comédien, converti sur le théâtre et martyrisé l'an 300. — Son corps repose à Ste Susanne.

26. S. ALEXANDRE, soldat de la légion de S. Maurice, martyrisé l'an 301. — A S. Barthélemy, place Colonne, fête patronale de l'église, dédiée aussi sous le vocable de S. Alexandre. I. P. et dotation par leur église nationale des jeunes filles bergamasques.

aux faux dieux; Ste Marie de la Rotonde, à cause de sa forme circulaire, et Ste Marie des Martyrs, parce que Boniface IV y fit placer, pour la punir, plusieurs milliers de corps de martyrs.

- A S. Pantaléon, premières vêpres, 5 h.
27. S. JOSEPH CALASANZ, originaire du royaume d'Aragon, et instituteur de la congrégation des *Maîtres des écoles pies*, pour l'instruction de la jeunesse, mort l'an 1648. — A S. Pantaléon, où, sous le maître-autel, repose son corps, l'on montre dans la chambre qu'il habita trente-six ans et où il mourut, divers objets qui lui ont appartenu: ses deux chasubles, son calice, son siège, sa table, son lit, divers vases et coffrets à son usage, quelques livres et le masque moulé sur sa figure après sa mort. Fête patronale de la congrégation. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; panégyrique et bénédiction solennelle du S. Sacrement, 5 h. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. — Au collège Nazaréen, on conserve une image qu'il avait coutume d'exposer à la vénération des fidèles.
28. S. AUGUSTIN, évêque d'Hippone et docteur de l'Eglise, mort l'an 433. Il enseigna la rhétorique à l'école grecque de Ste Marie in *Cosmedin*. — Sa vie a été peinte à fresque au XVII^e siècle, dans le cloître des Augustins déchaussés de Jésus et Marie, au *Corso*. — A S. Augustin, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; panégyrique et bénédiction du S. Sacrement, 5 h.
29. DÉCOLLATION DE S. JEAN-BAPTISTE, l'an 31. — A S. Sylvestre in *Capite*, où l'on expose sa tête et la sainte face du Sauveur, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$. A 5 h. $\frac{1}{2}$, exposition et bénédiction solennelle du S. Sacrement. — A S. Jean le Décollé, fête patronale de l'église. Dotation de jeunes filles par la confrérie. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$.
- STE SABINE, noble dame romaine, décapitée l'an 124. — A Ste Sabine-sur-l'Aventin, où, sous le maître-autel, repose son corps, fête patronale de l'église, bâtie sur l'emplacement de sa maison. Office conventuel.
- A Ste Marie in *Cosmedin*, 5 h., neuvaine préparatoire à la fête de la Nativité de la Ste Vierge et bénédiction du S. Sacrement.
30. S. PAMMACHIUS, de la famille des Gracques et des Scipions, prêtre, mort l'an 410. — Son corps repose dans l'église des SS. Jean et Paul, qui anciennement portait son nom.
- Anniversaire de la dédicace à Ste Agnès, place Navone, consacrée le 27 janvier 1727, et à S. Charles ai *Catinari*, consacré le 18 mars 1622. I. P.
31. S. RAIMOND NONNAT, de l'ordre de la Merci, cardinal,

mort l'an 1000. — A S. Eustache, dont il fut diacre, office capitulaire.

Anniversaire de la dédicace à Ste Marie in *Campitelli*, consacrée le 12 juillet 1728, et à l'église des Capucines au Quirinal, consacrée le 30 novembre 1669.

L'Aye Maria sonne à 7 h.

DIMANCHES D'AOUT.

Samedi — A S. Ignace, 6 h., premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

Dim. dans l'octave de S. Ignace, ou premier *dimanche*. — A S. Ignace, où, dans la sacristie, on expose sa soutane, son gilet et sa chasuble de soie blanche, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, 6 h. I. P.

Anniversaire de la dédicace à S. Eloi des Forgerons, consacré le 9 juin 1794.

2^e *dimanche*. — STE PHILOMÈNE, vierge et martyr. — A Ste Marie-de-la-Victoire, où, sous un des autels latéraux, repose à découvert le corps de sa compagne, Ste VICTOIRE, panégyrique et bénédiction du S. Sacrement, 6 h.

Dim. dans l'octave de l'Assomption. — LA MADONE DE LA PIÉTÉ. — A S. Barthélemy des Bergamasques, communion générale, 8 h.; messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; panégyrique et bénédiction du S. Sacrement, 5 h. $\frac{1}{2}$; I. P.

Dernier dimanche. — SACRÉ COEUR DE MARIE. — A la Trinité-des-Monts, communion générale, 8 h.; bénédiction du S. Sacrement, 5 h. $\frac{1}{2}$.

LA MADONE DU SALUT. — A Ste Madeleine, panégyrique et bénédiction du S. Sacrement, 5 h. $\frac{1}{2}$.

LA MADONE DE LA LETTRE. — A S. Pierre in *Montorio*, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, 6 h.

STE MARIE CONSOLATRICE DES AFFLIÉS. — A Ste Marie-du Suffrage, communion générale, 7 h.; messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; panégyrique et bénédiction du S. Sacrement, 6 h.; I. P.

Anniversaire de la dédicace à S. Antoine des Portugais, consacré le 28 août 1812.

A S. André *delle Fratte*, 8 h., communion générale et I. P. pour la clôture de la mission.

Le chapitre de S. Jean de Latran se rend processionnellement au *Sancta Sanctorum*, et y couvre l'image du Sauveur.

SEPTEMBRE.

1. S. GILLES, noble athénien et abbé, mort l'an 500. — A S. Gilles *in Borgo*, fête patronale de l'église; I. P.
2. S. ETIENNE, roi de Hongrie, mort l'an 1038. — On expose sa relique à S. Etienne-le-Rond.
3. STE SÉRAPIE, vierge romaine, décapitée l'an 129. — Son corps repose à Ste Sabine, dans la confession. Anniversaire de la dédicace à l'église des SS. Jean et Paul, consacrée le 22 avril 1726.
- A S. Augustin, 5 h., septénaire en l'honneur de S. Nicolas de Tolentin et bénédiction du S. Sacrement.
4. STE ROSALIE SINIBALDI, vierge, morte à Palerme, en 1160. — A Ste Marie de Constantinople, on expose sa relique.
- STE ROSE DE VITERBE, franciscaine. — On expose sa relique à l'*Ara Celi*, dans sa chapelle.
5. S. LAURENT GIUSTINIANI, patriarche de Venise, mort l'an 1455. — On célèbre sa fête à Ste Marie-Madeleine.
6. FÉRIE.
7. MANIFESTATION DE STE MARIE DEL PASCOLO. — A son église *ai Monti* (près Ste Marie-des-Monts), on découvre l'image miraculeuse de la Vierge.
- STES FOI, ESPÉRANCE et CHARITÉ, filles de STE SOPHIE, vierges, martyrisées à Constantinople sous l'empereur Adrien. — On fait leur office à S. Sylvestre *in Capite*, où sont conservées leurs reliques.
- A l'Ave Maria, illumination de toute la ville.
8. NATIVITÉ DE LA STE VIERGE, l'an 15 avant Jésus-Christ. — Fête d'obligation. L'on arbore les bannières pontificales au château S. Ange.
- A S. Chrysogone *in Trastevere*, à minuit, matines, laudes et messe. — A Ste Marie du Peuple, fête patronale de l'église. Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. Chapelle papale, 10 h.; messe par le cardinal titulaire et I. de 30 a. et 30 q.; 2^{es} vêpres, 6 h. — A Ste Marie *in Via*, fête patronale de l'église. On boit de l'eau du puits où fut trouvée, au XIII^e siècle, la Madone, qui est exposée sur l'autel du S. Sacrement. — A Ste Marie *dell' Orto*, au Transtévère, fête patronale de l'église; messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, 5 h., avec assistance de l'Université des jardiniers, marchands fruitiers, etc. — A la Madone *del Riposo*, hors la porte Por-

tèse, I. de 7 a. et 7 q. — A Ste Marie *in Cosmedin*, fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$. — A Ste Marie de Lorette, fête patronale de la corporation des boulangers. A 7 h. $\frac{1}{2}$, messe, à laquelle communient les jeunes filles dotées par la corporation, en costume d'*amantate*. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; panégyrique et bénédiction du S. Sacrement, 5 h. — *À la Morte*, près le palais Farnèse, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Communion générale, 8 h.; messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; panégyrique et bénédiction du S. Sacrement, 4 h.; I. P. — A Ste Marie *in Ara Celi*, offrande annuelle par le sénat de douze écus de cire pour l'exposition du S. Sacrement aux quarante heures. — A Ste Marie de la Consolation, près le Forum, fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les deux ans, d'un calice et de quatre torches. — A la Trinité des Pèlerins, I. P. — A S. Sylvestre *in Capite*, on expose au maître-autel une relique de la Ste Vierge et la *Santa Bambina* dans un berceau. — A l'Ave Maria, illumination générale. (V. dim. dans l'octave.)

S. ADRIEN, époux de Ste Natalie, martyrisé à Nicomédie, l'an 294. — A S. Adrien, au *Forum*, où, sous le maître-autel, repose son corps, fête patronale de l'église: messe, 10 h. $\frac{1}{2}$.

L'Ave Maria sonne à 6 h. 3/4.

9. S. SERGE 1^{er}, pape, mort l'an 700. — Son corps repose dans la confession de S. Pierre.

S. GORGON, martyr. — Son corps repose à S. Pierre.

10. S. NICOLAS DE TOLENTIN, religieux de l'ordre de S. Augustin, mort en 1309. — A son église *a Capo le Case*, fête patronale et distribution du pain bénit. Messe, 9 h.; bénédiction du S. Sacrement et baiser de la relique du saint, 6 h. — A S. Augustin, où l'on expose de son sang miraculeux, offrande par le sénat, tous les deux ans, d'un calice et de quatre torches. Tierce, procession, bénédiction et distribution du pain, messe, 9 h.; panégyrique et bénédiction du S. Sacrement, 5 h. — A Jésus et Marie, au *Corso*, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. — Sa vie a été peinte à fresque et sur toile, au XVII^e siècle, dans sa chapelle, à Jésus et Marie, au *Corso*.

S. HILAIRE, pape, mort l'an 467. — Son corps repose à S. Laurent-hors-les-Murs. — On voit encore au baptis-

tère de Latran les inscriptions qu'il fit graver au-dessus des portes des chapelles de S. Jean-Baptiste et de S. Jean l'Évangéliste.

11. S. PROTE et S. HYACINTHE, frères, eunuques de Ste Eugénie, morts en 257. — Leurs corps reposent à S. Jean des Florentins, sous l'autel des SS. Côme et Damien. — Aux Quatre-Couronnés, il reste une partie de l'inscription en vers que le pape S. Damase fit graver sur leur tombe.

12. Anniversaire de la dédicace à Ste Marie *in Monticelli*, consacrée le 6 mai 1050.

13. A S. MARCEL, 4 h., on porte processionnellement, autour de la place de l'église, le bois de la vraie croix, et l'on découvre le crucifix; premières vêpres.

14. EXALTATION DE LA STE CROIX, ou translation de la vraie croix par Héraclius, après sa victoire sur Chosroès, de la Perse à Jérusalem, l'an 629. — A S. Marcel, 10 h., chapelle cardinalice. Après la messe, chaque cardinal fait son offrande pour les dots que la confrérie de S. Marcel distribue chaque année aux filles pauvres, et reçoit un bouquet de fleurs artificielles.

A S. André *della Valle*, anniversaire de la fondation de l'ordre des Théatins, en 1524; chemin de la croix, 5 h. $\frac{1}{2}$. (V. dim. dans l'octave.)

15. S. NICOMÈDE, prêtre, jeté dans le Tibre, l'an 90. — Son corps repose à Ste Praxède, dans la confession.

16. STE EUPHÉMIE, vierge, martyrisée en Chalcédoine, l'an 311. — A S. Laurent *alle Chiavi d'Oro*, près le forum de Trajan, fête patronale du conservatoire de jeunes filles qui y est annexé. — A S. Ambroise *alla Massima* (près la place des Tortues) offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

S. ABONDIUS, prêtre, et S. ABONDANTIUS, diaire, frères et nobles romains, décapités l'an 303, hors la porte Salara. — Au *Gesù*, où, sous le maître-autel, reposent leurs corps, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$.

STE LUCIE et S. GÉMINIEN, nobles romains, martyrisés sous Dioclétien. — Leurs corps reposent à Ste Lucie *della Tinta*.

S. CORNEILLE, pape, martyrisé l'an 252, et S. CYPRIEN, évêque de Carthage, décapité l'an 261. — Le corps de S. Corneille repose sous le maître-autel, à Ste Marie *in Trastevere*, où l'on expose son bras. On voit l'endroit de sa déposition dans le cimetière de S. Calixte, sur la voie Appienne.

L'Ave Maria sonne à 6 h. $\frac{1}{2}$.

17. Impression des STIGMATES de la Passion de N.-S. sur les pieds, les mains et le côté de S. FRANÇOIS D'ASSISE, l'an 1224. — Aux Stigmates, où l'on expose une fiole du sang qui coula de ses plaies, fête patronale de l'église et de la confrérie. Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, 5 h. (V. dim. dans l'octave.)

S. LAMBERT, évêque de Maëstricht, martyrisé l'an 698. — A Ste Marie *dell'Anima*, messe, 11 h. — On conserve son chef à S. Pierre.

18. S. THOMAS DE VILLENEUVE, de l'ordre de S. Augustin, archevêque de Valence, mort l'an 1555. — A S. Augustin, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$. — A Jésus-et-Marie, au *Gorso*, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

19. S. JANVIER, évêque de Bénévent, décapité l'an 304. — A l'église napolitaine du S. Esprit, *via Giulia*, on expose sa relique.

A S. Eustache, 5 h., premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

20. S. EUSTACHE, chevalier romain, STE THÉOPISTE, sa femme, et leurs enfants S. AGAPIT et S. THÉOPISTE, enfermés dans un bœuf d'airain ardent, l'an 120. — A S. Eustache — l'église a été bâtie à l'endroit même de leur martyre — où, sous le maître-autel, reposent leurs corps et où l'on expose le crâne, une jambe et la lance de S. Eustache, offrande par le sénat, tous les deux ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h.; 2^{es} vêpres, 5 h.

S. AGAPIT, pape, mort à Constantinople, l'an 535. — Son corps repose dans la confession de S. Pierre.

21. S. MATHIEU, apôtre et évangéliste, martyrisé en Ethiopie, l'an 96. — A Ste Marie-Majeure, on expose son bras.

22. S. MAURICE, S. EXUPÈRE, S. CANDIDE, S. INNOCENT, S. THYRSE et S. VITAL, officiers de la légion thébaine, martyrisés à Agaune (Suisse), l'an 301. — Au S. Suaire, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$.

STE DIGNE et STE EMÉRITE, nobles romaines, filles de Ste Eugénie, martyrisées l'an 262. — Leurs corps reposent à S. Marcel, dans une urne de porphyre qui forme l'autel de leur chapelle.

Anniversaire de la dédicace à S. Ange *ai Corridori di Castello*, consacré le 22 septembre 1855.

23. STE THÈCLE, vierge, disciple de S. Paul, martyrisée à Séleucie, l'an 90. — A l'Hôpital du S. Esprit, messe, 10 h., chantée par les jeunes filles du conservatoire, dont elle est la patronne; bénédiction du S. Sacrement, 5 h.; I. P.

S. LIN, pape, successeur de S. Pierre, martyrisé l'an 78. — Son corps repose dans la confession de S. Pierre.

NOTRE DAME DU SALUT. — A S. Antoine de Padoue, aux quatre fontaines, communion générale, 7 h. $\frac{1}{2}$; Grand' Messe, 10 h.; Panégyrique, 4 h. $\frac{1}{2}$.

24. NOTRE-DAME DE LA MERCI, où apparition à Jacques, roi d'Aragon, de la Ste Vierge, qui lui ordonna l'institution de l'ordre de Notre-Dame de la Merci pour le rachat des captifs, l'an 1230. — A S. Adrien, fête patronale de l'ordre. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, panégyrique et bénédiction du S. Sacrement, 5 h.

LA MADONE DES CHAINES, ainsi nommée à cause de la délivrance d'un prisonnier. — A S. Sylvestre au Quirinal, messe, 10 h.

L'Ave Maria sonne à 6 h. $\frac{1}{4}$.

25. S. HERCULANUS, soldat, martyrisé l'an 138. — Son corps repose à S. Jean Calybite.

26. S. CYPRIEN et STE JUSTINE, vierge, martyrisés l'an 272, à Nicomédie. — Leurs corps reposent sous leur autel, près le baptistère de Latran.

S. EUSÈBE, pape, martyrisé l'an 311. — Son corps repose à S. Sébastien-hors-les-Murs.

27. S. CÔME et S. DAMIEN, médecins arabes, décapités l'an 259. — A leur église *au Forum*, où, sous l'autel du souterrain, reposent leur corps et où l'on expose deux de leurs bras, fête patronale. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$. — A S. *Cosimato in Trastevere*, fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les deux ans, d'un calice et de quatre torches. — A S. Jean *della Pigna*, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. — Aux SS. Côme et Damien, *via dei Barbieri*, fête patronale de l'église et de l'université des barbiers. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$.

28. S. VINCESLAS, duc de Bohême, martyrisé l'an 936. — Un autel lui est dédié dans la basilique de S. Pierre.

29. S. MICHEL, archange, protecteur de la Ste Eglise et de l'ordre des Minimes, ou Apparition de S. Michel, sur le Mont Tumba, depuis Mont S. Michel, au diocèse d'Avranches (France), en 708. — Au point du jour, on

tire le canon et l'on arbore les bannières pontificales au fort S. Ange. — Fête d'obligation. — A l'hospice apostolique de S. Michel, *a Ripa grande*, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, 4 h. $\frac{1}{2}$. — A S. Michel *in Borgo*, fête patronale de l'église. Messe, 9 h., avec assistance du Chapitre de S. Pierre. — A S. Ange *ai Corridori di Castello*, fête patronale de l'église. Les jeunes filles dotées par la confrérie, en costume d'*amantate*, communient à la messe de 8 h. et assistent à celle de 10 h. $\frac{1}{2}$; I. P. — A l'université de la Sapience, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$, à laquelle assistent les Auditeurs de rote, les Avocats consistoriaux et le collège des Procureurs du Palais Apostolique, qui tous reçoivent un bouquet de fleurs artificielles; sermon latin par un élève du séminaire de S. Pierre. — A S. Ange *in Pescheria*, fête patronale de l'église; office capitulaire.

A S. Jérôme de la Charité, 4 h. $\frac{1}{2}$, premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

30. S. JÉRÔME, prêtre, docteur de l'église, mort à Bethléem, l'an 423. — A Ste Marie-Majeure, où, sous l'autel du S. Sacrement, repose son corps, l'on expose une partie de sa chasuble, l'étole et le manipule avec lesquels il célébrait à Bethléem. — A S. Jérôme de la Charité, où il habita dans la maison de Ste Paule, et où l'on expose son bras, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 8 h., à laquelle communient, en costume d'*amantate*, les jeunes filles dotées par la congrégation des Prêtres de l'Oratoire. Grand'messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, 4 h. $\frac{1}{2}$. — A S. Jérôme des Esclavons, fête patronale de l'église. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$, avec assistance du corps diplomatique d'Autriche; 2^{es} vêpres, 4 h. $\frac{1}{2}$. — A Ste Anastasie, on conserve un fragment de son calice et l'autel où il célébrait. On suppose que les reliques de la Nativité de N.-S. ont été apportées de Palestine par S. Jérôme, qui, suivant la tradition, habitait dans le voisinage même de l'église de Ste Anastasie. — La légende de S. Jérôme a été peinte à fresque, au XV^e siècle, par Pinturicchio, sur les murs d'une des chapelles de Ste Marie du Peuple, et à l'abside de S. Onuphre.

DIMANCHES DE SEPTEMBRE.

1^{er} dimanche. SACRÉ COEUR DE MARIE. — A S. Eustache, communion générale, 8 h.; messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; bénédiction du S. Sacrement, 6 h.

MADONE DE LA CEINTURE, ou apparition à S. Augustin de la Ste Vierge, qui lui remit la ceinture de cuir que son ordre a toujours porté depuis. — A S. Augustin, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$.

Dim. dans l'octave de la Nativité. — S. NOM DE MARIE. — Au S. Nom-de-Marie¹⁾, place Trajane, fête patronale de l'église et de la confrérie. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. A 9 h., messe à laquelle assistent, en costume d'*amantate*, les jeunes filles dotées par la confrérie. Grand'messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; panégyrique et bénédiction du S. Sacrement, 5 h. (V. dim. suivant.) — A S. Pantaléon, fête patronale de la congrégation des écoles pies. Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h. $\frac{1}{2}$. — A l'oratoire de Ste Marie *in Via*, place Poli, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$.

NOTRE-DAME DE BON SECOURS. — A Jésus-et-Marie, au Corso, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; I. P.

Dimanche suivant. — OCTAVE DU S. NOM DE MARIE. — Au S. Nom-de-Marie, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; procession que bénit le pape, lorsqu'il habite le Quirinal et qu'elle entre dans le palais, 5 h. $\frac{1}{2}$.

Dim. dans l'oct. de l'Exaltation. — N.-D. DES SEPT-DOULEURS. — A S. Marcel, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres et procession solennelle, 4 h.; I. P., ainsi que chaque jour de l'octave. — A S. Nicolas *in Arcione*, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$.

A Ste Marie *in Trivio*, consacrée le 25 mars 1675, anniversaire de la dédicace.

Dim. dans l'oct. des Stigmates. — Aux Stigmates, près la place de la Minerve, 4 h. $\frac{1}{2}$, procession solennelle où l'on porte le sang de S. François d'Assise; I. P.

3^e dimanche. — Anniversaire de la dédicace à S. Michel *a Ripa grande*, consacré le 27 septembre 1835.

Dernier dimanche. — LE PRÉCIEUX SANG DE N.-S. J.-C.²⁾. — A Ste Marie-des-Monts, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; procession solennelle, où l'on porte la vraie croix, 4 h. $\frac{1}{2}$.

1) La fête fut instituée et l'église bâtie sous le pontificat d'Innocent XI, en action de grâces de la célèbre victoire remportée à Vienne sur les Turcs, en 1683.

2) Cette fête est quelquefois renvoyée au premier dimanche d'octobre, s'il est plus rapproché de la fin de septembre.

LA MADONE DE LA DIVINE PERSÉVÉRANCE. — A S. Sauveur *delle Coppelle*, 8 h., communion générale; panégyrique et bénédiction du S. Sacrement, 5 h.

A S. Jean des Florentins, 8 h., communion générale et I. P. pour la clôture de la mission.

OCTOBRE.

1. Anniversaire de la dédicace à la basilique de Ste Marie-Majeure, consacrée par S. Sixte III, au V^e siècle. I. de 1 an et 40 jours; même indulgence depuis le jour de la dédicace jusqu'à l'octave de l'Assomption. — Même anniversaire à S. Blaise *in Via Giulia*, consacré le 11 novembre 1730.

2. SS. ANGES GARDIENS. — A l'Angelo Custode, I. P. et offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches.

Anniversaire de la dédicace à Ste Marie *in Monterone*, consacrée le 24 septembre 1817.

3. S. CANDIDE, martyr. — Son corps repose à découvert sous le maître-autel, à S. Sauveur *in Campo*, près le Mont-de-Piété.

Aux SS. Apôtres et à Ste Marie *in Ara Cali*, 4 h. $\frac{1}{2}$, premières vêpres pour la fête patronale de l'ordre. Aujourd'hui et demain, le général des Dominicains, assisté des religieux de son ordre, officie à Ste Marie *in Ara Cali*. Musique à grand orchestre.

4. S. FRANÇOIS D'ASSISE, fondateur de l'ordre des Frères mineurs, mort l'an 1226. — A S. François *a Ripa*, où il établit un hôpital, on montre la chambre qu'il habitait, la pierre sur laquelle il posait sa tête pour dormir, et l'oranger qu'il planta. I. P., ainsi que toute l'octave. — A Ste Marie *in Ara Cali*, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$; 2^{es} vêpres, 4 h. $\frac{1}{2}$; I. P. — Aux SS. Apôtres, offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. A 10 h. $\frac{1}{2}$, messe basse, et à 11 h., messe solennelle, auxquelles assistent les jeunes filles dotées, en costume d'*amantate*. — Aux Stigmates, où l'on expose du sang des stigmates de S. François, 8 h. $\frac{1}{2}$, messe à laquelle communient les jeunes filles dotées par la confrérie, en costume d'*amantate*. — A S. Sylvestre *in Capite*, où l'on expose une partie du capuchon de S. François, messe, 10 h. $\frac{1}{2}$. — Sa vie a été peinte à fresque dans le cloître de S. Pierre